

## DEMANDE D'OFFRE DE PRIX POUR DES SERVICES/APPEL A CONSULTATION

---

**Assistance pour la mise en place d'un mécanisme pilote  
de référencement et de coordination entre les acteurs clés  
de la protection des enfants migrants non accompagnés et  
séparés au Maroc**

---

### DEMANDE D'OFFRE DE PRIX/APPEL A CONSULTATION

**N° : OIM/Rabat/RFQ/2019/012**

**Mission : Rabat, Maroc**

**Nom du Projet :** *Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc*

*PX.0089.MA10.21.01.004*

**Titre des Services/Consultation :** *Assistance pour la mise en place d'un mécanisme pilote de référencement et de coordination entre les acteurs clés de la protection des enfants migrants non accompagnés et séparés au Maroc.*



IOM International Organization for Migration  
OIM Organisation Internationale pour les Migrations  
OIM Organización Internacional para las Migraciones

## **Demande d'offre de Prix/Appel à consultation**

L'Organisation internationale pour les migrations (ci-après dénommée l'OIM) se propose d'engager des Prestataires de service pour Assistance pour la mise en place d'un mécanisme pilote de référencement et de coordination entre les acteurs clés de la protection des enfants migrants non accompagnés et séparés au Maroc pour laquelle cette demande d'offre de prix/Appel à consultation est publiée.

L'OIM invite les prestataires de service à fournir leur Proposition technique et financière pour la fourniture d'une **Assistance pour la mise en place d'un mécanisme pilote de référencement et de coordination entre les acteurs clés de la protection des enfants migrants non accompagnés et séparés au Maroc** le cadre du projet *assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc*. Des informations complémentaires sur les services sont fournies dans les Termes de Références (TDR) ci-joints.

Les Prestataires de services seront sélectionnés sur la base des procédures de Sélection Qualité-Coût décrites dans cette Demande d'offre de prix/Appel à consultation.

La Demande d'offre de prix/Appel à consultation est constituée des documents suivants :

Section I. Instructions aux Prestataires de services ;

Section II. Termes de références ;

Les Propositions doivent être soumises par courrier au bureau de l'OIM sis à 11 rue ait ourir, Souissi, Rabat au plus tard le *10 janvier 2020 à minuit*. Les propositions reçues tardivement ou incomplètes ne seront pas acceptées.

## Table des Matières

**Section I - Instructions aux Prestataires de Services / Cabinets-conseils .....3**

**Section II. Termes de référence .....5**

### **Section I - Instructions aux Prestataires de services / Cabinets-conseils**

#### **1. Introduction**

- 1.1 Seuls les Prestataires de services peuvent soumettre leurs Propositions technique et financière pour les services requis. Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le cabinet-conseil sélectionné.1
- 1.2 Les Prestataires de services ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.
- 1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des Prestataires de services

#### **2. Manœuvres collusoires, frauduleuses et coercitives**

- 2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives. En vertu de ce règlement, l'OIM définit aux fins du présent paragraphe, les termes énoncés ci-dessous comme suit :

#### **3. Clarifications et amendements des documents de Demande d'offre de prix/Appel à consultation**

- 3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier la Demande d'offre de prix/Appel à consultation.
- 3.2. Les Prestataires de services peuvent demander des clarifications sur toutes parties de la Demande d'offre de prix/Appel à consultation. La demande doit être adressée par écrit et soumis à l'OIM à l'adresse indiquée plus haut.

#### **4. Préparation des Propositions**

- 4.1 L'Offre du Prestataire de services doit comprendre les éléments suivants :
- a) la Proposition technique, et
  - b) la Proposition financière.
- 4.2 La Proposition, ainsi que toutes correspondances y relatives partagées par les Prestataires de services et l'OIM doivent être en *français*. Tous les rapports préparés par le Prestataire de services doivent être rédigés en *français*.
- 4.3 Les Prestataires de services sont appelés à fournir le prix de leur service en dirhams marocains (MAD).
- 4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

#### **5. Proposition technique**

- 5.1 La Proposition technique doit fournir les informations suivantes :
- a) Une brève description du profil du Prestataire de Services et un résumé de l'expérience récente de chaque partenaire sur des missions similaires.
  - b) Une description de la méthodologie de travail pour exécuter la mission
  - c) La liste de l'équipe professionnelle proposée par domaine d'expertise, leurs positions et les tâches qui seraient confiées à chaque membre de l'équipe professionnelle
  - d) Le CV du personnel professionnel proposé

#### **6. Proposition financière**

- 6.1 La Proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission, ces coûts doivent être ventilés par activité, incluant a) rémunération du staff b) les dépenses tels transports, équipement, licences c) toutes les taxes applicables,

#### **7. Évaluation**

- 7.1 les Propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de référence, aux exigences de la Demande d'offre de prix/Appel d'offre et sur application d'un critère d'évaluation,
- 7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des Termes de référence

#### **8. Attribution du Marché**

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : *morocprocurement@iom.int*, en indiquant en objet « Mécanisme de coordination-ENAS », au plus tard le **10 janvier 2020 avant minuit**. Merci de noter que la taille de l'email ne devra pas dépasser 10Mo.

Le Prestataire de services est censé commencer sa mission en date du **1<sup>er</sup> février 2020**.

## Section II. Termes de référence

### 1. Contexte

Le Maroc est un pays de transit, destination et d'origine des enfants migrants non accompagnés et séparés (ENAS). La majorité des ENAS identifiés sont des jeunes de 16-17 ans originaires principalement de Guinée Conakry, Côte d'Ivoire, Nigéria, Mali et du Cameroun<sup>1</sup>. Ils transitent par le Maroc pour traverser la Méditerranée et arriver en Europe. La quasi-totalité des ENAS vivent dans des conditions très difficiles d'abus, de violence et d'accès limité aux services de base. La combinaison de ces facteurs critiques expose gravement les enfants non accompagnés et séparés au risque de la migration irrégulière (exploitation à des fins sexuelles, travail forcé, etc)<sup>2</sup>.

Face à ce constat, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en partenariat avec plusieurs ministères marocains met en place le projet « assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés » qui vise à assurer l'assistance et la protection des enfants migrants ainsi qu'à soutenir les acteurs clés de la protection de l'enfance au Maroc.

Dans le cadre de la première phase du projet, une stratégie de coordination a été élaborée avec la participation active de plusieurs acteurs clés gouvernementaux et non gouvernementaux. Cette stratégie a pour objectif de soutenir les acteurs clés au Maroc dans l'implémentation d'un mécanisme de référencement et prise en charge des enfants migrants non accompagnés et séparés.

Pour faire suite à ce travail, l'OIM Maroc lance une assistance technique pour la déclinaison de la stratégie de coordination et la mise en œuvre du mécanisme de référencement au niveau loco-régional.

### 1. Objectifs Généraux de l'assistance technique :

L'OIM Maroc mandate une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme de référencement et de coordination pilote au niveau loco-régional pour l'assistance et la protection des enfants migrants non accompagnés et séparés au Maroc. Le consultant/groupe de consultants aura alors pour responsabilité :

1. D'appuyer l'équipe projet de l'OIM Maroc pour l'organisation de réunions avec les parties prenantes (étatiques et non étatiques) de la protection des enfants migrants non accompagnés et séparés au Maroc.
2. Développer une feuille de route pour la mise en place et le suivi d'un mécanisme de

---

<sup>1</sup> Antonia Carrión and Michèle Zirari, Retour et Intérêt Supérieur de l'enfant: Référencement des mineur-e-s non accompagnée-e-s, IOM, 2016

<sup>2</sup> Field assessment on human trafficking and non-accompanied children in Oujda and Nador, IOM Morocco, April 2017

référencement et de coordination entre les acteurs clés de la protection des enfants migrants non accompagnés et séparés au Maroc au niveau loco-régional.

3. Contribuer à l'organisation de tables rondes pour le développement et le suivi effectif de la stratégie de coordination.

### **3. Offre de service :**

L'assistance technique s'inscrit dans le cadre du projet « Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc » financé par le Gouvernement du Danemark

Cette mission aura pour finalité :

- De décliner au niveau loco-régional, la stratégie de coordination et de référencement pour améliorer l'assistance et la protection des enfants migrants non accompagnés et séparés au Maroc.
- La mise en place de réunion de coordination pour le développement et le suivi effectif de ladite stratégie.
- Le développement d'une feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi de cette stratégie.

### **4. Livrables :**

- Un rapport stratégique et une feuille de route
- Des comptes rendus des tables rondes organisées pour la diffusion de la stratégie

En plus des livrables, il sera demandé une participation effective et dynamique du consultant dans l'organisation et la coordination des tables rondes.

Le rapport stratégique, la feuille de route et les comptes-rendus devront être rédigés en français.

Les règles de l'OIM doivent strictement être respectées concernant la bibliographie, les citations éventuelles et la protection de données.

Les tableaux, les cartes géographiques et les graphiques doivent être insérés dans le texte, et toutes les annexes doivent être disponibles sous format MS Excel.

### **5. Durée de la consultation**

La prestation s'étalera sur 90 jours ouvrables à partir du 1 février 2020.

## 6. Qualifications

Les qualifications requises sont :

<b>Formation et connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diplôme universitaire, de préférence un diplôme supérieur de niveau master ou doctorat dans le domaine du social</li><li>- Connaissances dans le domaine de la protection de l'enfance et de la migration des enfants</li><li>- Expérience pratique en méthodes et techniques d'élaboration et de développement de plans stratégiques</li></ul>
<b>Langues</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé)</li><li>- Maîtrise de l'arabe (standard et dialectal) serait apprécié.</li></ul>
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle en français</li><li>- Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires.</li><li>- Excellente capacité d'animation d'ateliers de réflexion et de travail</li><li>- Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.</li></ul>

## 7. Délai de soumission

- ✓ Les consultants/groupes de consultants intéressés par cet appel à consultation sont priés d'envoyer :
- ✓ Un document synthétique décrivant la méthodologie de travail, ainsi qu'une offre financière.
- ✓ Un CV complet en langue française, comprenant les contacts de trois références professionnelles ;
- ✓ Une lettre de motivation ainsi que tout autre document pouvant servir de support à la candidature (publication, travail personnel, rapport, référence bibliographique, etc.).

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : *morocprocurement@iom.int*, en indiquant en objet « Mécanisme de coordination-ENAS », au plus tard le **10 janvier 2020 avant minuit**.

